Charenton
Jeunesse

SMJ
Service Municipal Jeunesse

Charenton
ma ville
Charenton-le-Pont
charenton.fr

ÉDITO

L'Espace Jeunesse est une structure dédiée aux jeunes Charentonnais qui viennent y partager des moments conviviaux et tisser des liens d'amitiés. Le Service Municipal Jeunesse est à leur écoute et leur propose tout un éventail d'activités, leur permettant de s'épanouir et d'élargir leur champ culturel tout en s'amusant.

Du lundi au vendredi, une équipe de professionnels les accueille après la classe pour les aider à faire leur devoir, se livrer à des jeux ou tout simplement leur permettre de se retrouver pour échanger entre eux. L'accueil de loisirs propose, les mercredis et pendant les vacances scolaires, un programme d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Des séjours élaborés avec les adolescents intéressés sont également programmés.
Les ateliers socioculturels qui comptent des cours de théâtre, de chant, de guitare, de danse et de batterie sont, quant à eux, accessibles dès l'âge de 6 ans et aux adultes.

Dès l'âge de 17 ans, les jeunes qui souhaitent trouver un job l'été comme animateur peuvent bénéficier des formations BAFA.

L'apprentissage de la citoyenneté, l'éducation à la démocratie, la défense de l'intérêt général sont au cœur de nos préoccupations. Le Conseil municipal jeunesse qui jusqu'à présent ne comptait que des élèves de 6ème, s'ouvre à tous les collégiens et aux lycéens de 2nde. Véritable instance de participation locale, ces jeunes, élu(e)s par leurs pairs pour deux ans, porteront, défendront et réaliseront les projets pour lesquels ils/elles auront été élu(e)s et pour le bénéfice de tous les Charentonnais.

L'éducation de nos jeunes, leur épanouissement, leur bien-être, l'apprentissage de leur autonomie et de la vie en société sont notre priorité.

Les missions et actions de notre service municipal jeunesse visent ces objectifs. Aussi nous souhaitons que nos jeunes découvrent avec plaisir ces activités pensées et construites pour eux !

Rachel GRUBER
Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse,
à la Prévention-Médiation,
et à la Protection de l'Enfance

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil Départemental
du Val-de-Marne

LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

Le Service Municipal Jeunesse offre différentes activités de loisirs pour tout public.
Ses missions sont avant tout l'accompagnement et l'information des jeunes adolescents, mais aussi de proposer un grand choix d'ateliers socio-culturels ouverts à tous dès l'âge de 6 ans y compris aux adultes. Le Service Municipal Jeunesse est un lieu d'accueil et d'animation où des activités de loisirs, culturelles et sportives, des sorties ou encore des ateliers hip-hop, batterie, guitare, théâtre.....sont proposés :

ACCUEIL DE LOISIRS POUR ADOS

11/17 ANS

Se construire, développer sa créativité, son autonomie, découvrir de nouvelles activités et s'épanouir, tels sont les objectifs de l'accueil de loisirs pour la jeunesse charentonnaise.

Le Service Municipal Jeunesse est une structure de loisirs adaptée aux adolescents âgés de 11 à 17 ans et désireux de partager des moments conviviaux : ils sont accueillis et accompagnés par une équipe d'animation qualifiée, dynamique et motivée.

Lieu d'écoute, de confidence, d'amusement et de solidarité, le Service Municipal Jeunesse propose des animations de qualité sur le sport, la culture, les ateliers créatifs, les ateliers culinaires…

Les vacances scolaires constituent un temps fort, proposant un programme riche, en accès libre ou sur inscription préalable.

L'accueil de loisirs périscolaire

Le Service Municipal Jeunesse est accessible aux adolescents après les cours, à la sortie du collège ou du lycée en semaine.

JOURS	HORAIRES
Du lundi au vendredi	16h-18h30
Mercredi	13h30-18h30

- **Accès gratuit**
- **Inscription au Service Municipal Jeunesse obligatoire**
- **Ouvert uniquement aux Charentonnais**

Lors de cet accueil, l'équipe d'animation met à disposition une salle d'activités ainsi qu'une salle d'étude équipée du WIFI dans laquelle ils peuvent faire leurs devoirs et des recherches si besoin.

L'équipe d'animation propose aussi une aide aux devoirs et des activités telles que des jeux de société, des grands jeux, des débats et des échanges…

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Les vacances scolaires, périodes où loisirs et pédagogie prennent tout leur sens, sont le cœur de l'accueil de loisirs. C'est avec le plus grand enthousiasme que l'équipe d'animation propose aux jeunes Charentonnais âgés entre 11 et 17 ans une programmation diverse et variée. Des séances en tout genre seront au rendez-vous : karting, bowling, paintball en passant par des grands jeux extérieurs, bases de loisirs, visites des sites culturels, stages sportifs et réveils musculaires, activités manuelles, tournois de jeux vidéo, danse, chant, spectacles et sorties...

Les horaires de l'accueil de loisirs

Du lundi au vendredi
de 9h45 à 12h
& de 13h30 à 18h

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les horaires de sorties et soirées au sein de l'Espace Jeunesse.

- **Inscription au Service Municipal Jeunesse obligatoire**
- **Ouvert aux Charentonnais et extérieurs**
- **Lors des vacances scolaire, il faudra calculer votre QF (quotient familial) pour connaître le tarif journée ou demi-journée**

TARIFS PAGE 16

Séjours et mini-séjours

Dans la continuité de sa programmation annuelle, le Service Municipal Jeunesse organise durant la période estivale des séjours et mini-séjours de vacances à destination des jeunes âgés entre 11 et 17 ans en France et en Europe, d'une durée de 3 à 12 jours consécutifs. Chaque séjour de vacances est élaboré avec les jeunes en prenant en compte leurs envies et en répondant à un projet pédagogique, avec des objectifs précis favorisant le développement personnel du jeune, son esprit d'analyse, d'initiative, de découverte de son environnement afin d'impulser une dynamique de bien-vivre ensemble et de développement de la vie en collectivité.

Au programme de ces séjours et mini-séjours : des activités ludiques, solidaires, culturelles et de loisirs mais aussi des activités sportives et des initiations aux sports, sous toutes leurs déclinaisons.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté, d'initiation à une éducation à la démocratie, le Conseil Municipal des Jeunes est une instance qui permet à des jeunes collégiens(nes) et lycéens(nes), élus(es) par leurs pairs pour deux ans, de concrétiser des projets et des réalisations sur la ville au bénéfice de tous et plus particulièrement des jeunes.

La municipalité soutient totalement les projets émanant des jeunes Charentonnais et fait de cette instance un axe fort favorisant l'écoute des jeunes sur le territoire, afin que tous puissent être acteurs au sein de leur ville.

Un(e) animateur(trice) référent(e) accompagne et guide nos jeunes élu(e)s qui travaillent également avec la municipalité, les partenaires locaux et participent aux cérémonies officielles (Vœux à la population, cérémonies commémoratives...).

LES ATELIERS SOCIOCULTURELS ACCESSIBLES À TOUS À PARTIR DE 6 ANS

En cette rentrée 2021/2022, la municipalité offre des activités culturelles à travers ses ateliers socioculturels à tous les Charentonnais dès l'âge de 6 ans.

Les ateliers socioculturels proposés par le Service Municipal Jeunesse sont variés !

Au programme : chant, danse urbaine, batterie et percussions, guitare, théâtre (moderne, sketchs, improvisation) et loisirs créatifs.

Les cours sont dispensés aux enfants et aux adultes par des intervenants diplômés et expérimentés, tout au long de l'année, hors vacances scolaires et jours fériés, du lundi au samedi : Selon la discipline, la durée du cours varie entre 1 heure et 2 heures.

Les élèves des ateliers socioculturels auront l'opportunité de se produire sur scène et plus particulièrement, lors du grand gala de fin d'année qui se déroulera sur la scène du Grand T2R.

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Inscription au Service Municipal Jeunesse obligatoire
dossier à retirer au secrétariat du SMJ
ou sur Internet "Mon Espace Ch@renton"
Portes ouvertes et inscriptions
du 13 au 18 septembre 2021
Inscription définitive et démarrage des cours
le **lundi 20 septembre 2021**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Loisirs créatifs

Se détendre, construire et imaginer, le loisir créatif est une activité qui fait appel à l'imagination et à la créativité pour la fabrication artisanale d'objets.

Très polyvalent (scrapbooking, quilling, carterie…), il permet de découvrir de nombreuses techniques (découpage, pliage, collage, moulage, peinture…) en utilisant divers matériaux (bois, carton, papier, tissus…). Sa palette est si large qu'elle permet de créer à l'infini.

- **Cours d'une durée de 2h**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 5 places**

MERCREDI
Enfants et adolescents : 17h - 19h

JEUDI
Enfants et adolescents : 17h - 19h
Adultes : 19h15 - 21h15

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

Théâtre

Passionné par cet art ou besoin de vaincre sa timidité ?
Tout en se divertissant, le théâtre permet à tous d'apprendre à s'exprimer aisément tout en développant sa personnalité, son imagination, sa spontanéité et sa confiance en soi grâce à certaines techniques inhérentes au travail du comédien.

- **Improvisation, expression corporelle**
- **Diction, respiration, travail de la voix, composition de personnages**
- **Etude de scènes classiques, modernes, cinéma, sketches…**

- **Cours d'une durée de 1h30**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 12 places**

LUNDI	
6-10 ans :	17h - 18h30
13-16 ans :	18h30 - 20h
Adultes :	20h - 21h30
MARDI	
11-14 ans :	18h - 19h30
15-18 ans :	19h30 - 21h
MERCREDI	
6-10 ans :	11h - 12h30
8-11 ans :	14h30 - 16h

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

Danse urbaine

La danse urbaine désigne un ensemble de danses nées pour la plupart aux Etats-Unis et résulte d'un métissage de danse hip hop, modern jazz, free-style, break et d'autres encore.

- **Cours d'une durée de 1h à 1h30 selon l'âge**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 12 places**

SAMEDI

6 -10 ans :	10h - 11h
10 -14 ans :	11h - 12h30
Plus de 15 ans :	14h - 15h30

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

Guitare

Découvrir la guitare ou se perfectionner, partager le côté ludique du collectif tout en apprenant sérieusement la guitare.

Répertoire musical très varié : pop, blues, reggae, funk, jazz, rock, country, métal... De l'enfant au retraité, ce n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour s'y mettre.

Apporter sa guitare personnelle et découvrir le plaisir de jouer en petits groupes...

- **Cours d'une durée de 1h**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 4 places**
- **Groupe établi selon le niveau (et non l'âge) par le professeur**

LUNDI :	VENDREDI :	SAMEDI :
17h - 18h	16h - 17h	16h - 17h
18h - 19h	17h - 18h	17h - 18h
19h - 20h	18h - 19h	18h - 19h
20h - 21h		
21h - 22h		

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

Chant et Interprétation

Découvrir ou renforcer sa technique vocale:
•la respiration, la prononciation, les résonateurs
•Travail du rythme de l'oreille active et de la justesse
Répertoire varié adapté au niveau du chanteur:
•Variété française et internationale, jazz et improvisation.

Développer l'interprétation et l'expression scénique avec des mises en situation à l'occasion de spectacles.

- **Cours d'une durée de 1h30**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 4 places**
- **Groupe établi selon le niveau (et non l'âge) par le professeur**

SAMEDI
6-8 ans
ÉVEIL MUSICAL
10h - 11h30

8 ans et +
11h30 - 13h
13h - 14h30
14h30 - 16h
16h - 17h30
17h30 - 19h

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

Batterie et Percussions

Une batterie est un ensemble de fûts, cymbales et autres percussions, utilisées dans la plupart des genres musicaux actuels pour marquer le rythme.

L'atelier batterie et percussions vous permettra d'apprendre à dompter ce rythme, à partir de méthodes mondialement reconnues, avec un solfège rythmique, un travail sur l'indépendance, l'improvisation, le Jazz, le Rock, le Blues.

- **Cours d'une durée de 1h**
- **Nombre d'inscrits par cours (maximum) : 3 places**
- **Groupe établi selon le niveau (et non l'âge) par le professeur**

SAMEDI

10h - 11h
11h - 12h
12h - 13h
14h - 15h
15h - 16h
16h - 17h

Certains créneaux peuvent être modifiés ou annulés selon le nombre d'inscrits aux ateliers.

TARIFS DES ATELIERS SOCIOCULTURELS PAGE 16

LE STUDIO D'ENREGISTREMENT ET DE RÉPÉTITION

Véritable atout dans ce bel espace municipal, le studio d'enregistrement et de répétition est accessible à la location à tous les Charentonnais. Très utilisé également dans le cadre des ateliers socioculturels, il accueille notamment les cours de chant et de batterie/percussions.

Moderne et doté d'un équipement professionnel ainsi que d'un ingénieur du son à votre écoute, le studio d'enregistrement n'attend plus que vous ! Incontournable pour vous accompagner dans vos créations artistiques au gré de vos envies !

Lieu de rencontre, d'échange, de travail et de loisirs, n'hésitez plus et réservez vos séances !

TARIFS DU STUDIO D'ENREGISTREMENT ET DE RÉPÉTITION PAGE 16

Horaires variables sur réservation
du lundi au vendredi
de 9h30 à 21h30
et le samedi de 17h à 19h.
Contact : 01 46 76 44 64
Par mail :
jeunesse@charenton.fr

LES FORMATIONS BAFA EN PARTENARIAT AVEC ifac

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) est délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il prépare à être animateur en centres de vacances ou de loisirs. Cette formation permet de sensibiliser les futurs animateurs à la connaissance des enfants, des adolescents, à l'organisation d'activités ou à la mise en œuvre de projets.

LE CURSUS SE DÉROULE EN 3 ÉTAPES :

- **Une session de formation générale 8 JOURS**
Cette étape vous permet d'acquérir les connaissances théoriques pour assurer les fonctions d'animation.
En cas de non validation, vous ne pouvez pas effectuer le stage pratique.

- **Un stage pratique minimum 14 JOURS**
Cette deuxième étape permet la mise en œuvre et l'expérimentation dans une structure de loisirs accueillant des mineurs.

- **Une session d'approfondissement 6 JOURS**
Cette dernière étape permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de votre formation.

CALENDRIER

FORMATIONS GÉNÉRALES
Du samedi 23 au samedi 30 octobre 2021
Du samedi 19 au samedi 26 février 2022

STAGE D'APPROFONDISSEMENT
Du samedi 18 au jeudi 23 décembre 2021
Du lundi 25 au samedi 30 avril 2022

PUBLIC :

- A partir de 17 ans révolus le 1er jour de la formation
- Jusqu'à 25 ans
- Être Charentonnais

TARIFS DES FORMATIONS BAFA PAGE 16

LES TARIFS DU SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

Tarifs accueil de loisirs pour ados 11-17 ans

Accueil de loisirs périscolaire Accueil du soir et des mercredis
Gratuit Ouvert uniquement aux Charentonnais

Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires		
	Tarif minimum	Tarif maximum
½ journée (hors repas)	0,79 €	6,75 €
Journée complète (hors repas)	1,59 €	13,50 €

Tarifs ateliers socioculturels enfants et adultes

Ateliers socioculturels Inscription et tarif annuel pendant la période scolaire et par atelier		
	Tarif minimum	Tarif maximum
De 6 à 25 ans	94 €	214 €
26 ans et +	250 €	306 €

L'inscription au Service Municipal Jeunesse est requise.
Pour calculer le tarif appliqué, communication obligatoire au Service Municipal Jeunesse du dernier avis d'imposition sur le revenu des personnes physiques (IRPP).
La non-présentation de l'avis d'imposition entraîne l'application du tarif maximum.
Rabais de 25% à partir du deuxième enfant d'une même fratrie et uniquement sur le tarif le plus faible appliqué. Cette disposition ne concerne que les enfants inscrits au Service Municipal Jeunesse. Les adultes ne rentrent pas dans le décompte.
En cas de places limitées, priorité est donnée aux élèves domiciliés à Charenton-le-Pont.
Calculez vous-même votre tarif sur le simulateur mis à disposition sur le site de la ville.

Tarifs studio d'enregistrement et de répétition

Public concerné à partir de 6 ans	Répétition		Enregistrement avec présence obligatoire du régisseur général	
	Charentonnais	Extérieurs	Charentonnais	Extérieurs
Jusqu'à 19h	7€ / h	10,50€ / h	15€ / h	22,50€ / h
À partir de 19h	9€ / h	13,50€ / h	17€ / h	25,50€ / h

Tarifs formations BAFA

Formation générale	Stage d'approfondissement
290 €	260 €

L'inscription au Service Municipal Jeunesse est requise.
Une aide de 100€ peut être attribuée par le Conseil Départemental sur demande du candidat.

JUST
DO

Notes

Réalisation : Direction de la Communication de Charenton - Crédit graphique : Cyril Doumbé
Crédit photos : J.P. Le Naï et Service Municipal Jeunesse - Impression : Point 44 - PEFC 100%

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil administratif
Lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h30

A.L.S.H. Espace Jeunesse
Période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30
mercredi 13h30 à 18h30
Vacances scolaires : lundi au vendredi de 9h45 à 12h et de 13h30 à 18h
(les horaires peuvent être modifiés en fonction de l'activité)

Studio de répétition et d'enregistrement
sur réservation au 01 46 76 44 64 ou 01 46 76 44 52

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy
94220 Charenton-le-Pont
01 46 76 44 52
jeunesse@charenton.fr
Inscriptions en ligne sur monespace.charenton.fr
ou www.charenton.fr rubrique jeunesse

Suivez-nous sur nos réseaux :

YouTube **Espace Jeunesse Charenton**